



**Sans domicile fixe
à Fribourg**
Guide pour les
citoyens européens

1) LIBERTÉ DE CIRCULATION

Permis de vivre et de travailler en Allemagne

Pour vivre ou travailler en Allemagne, vous n'avez pas besoin, en tant que citoyen européen, d'un visa ou d'un permis de travail. Pour travailler, vous avez besoin d'une **carte d'identité** ou d'un **passport** en cours de validité.



Parfois, il arrive que votre droit à la libre circulation soit contrôlé (par le service des étrangers). Il se peut alors que vous perdiez votre droit de libre circulation et que vous soyez prié de quitter l'Allemagne. Si cela devait arriver, vous pouvez vous adresser à un avocat ou à un centre/service de consultation. Si vous êtes sans domicile fixe, ce n'est pas une raison pour perdre votre liberté de mouvement.

2) DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Obligation de s'inscrire en Allemagne

Dès que vous avez trouvé un **logement** en Allemagne, vous devez le déclarer



avec votre **contrat de location** auprès du **bureau des citoyens** (à la mairie) responsable afin d'obtenir une **adresse d'enregistrement** (Bürgeramt).

Ceux-ci vous donneront alors une **confirmation d'inscription** gratuite. Vous ne pouvez pas vous inscrire dans un logement où vous n'habitez pas. Vous devez vous inscrire pour obtenir un numéro de sécurité sociale, un numéro d'identification fiscale ou pour ouvrir votre propre commerce. Vous n'avez pas besoin de vous inscrire pour signer un contrat de travail ou pour obtenir de l'aide auprès d'organismes tels que le Jobcenter ou les services sociaux (Sozialamt). Dans ce cas, vous devez vous créer une **adresse postale** afin d'être joignable par les autorités. Cela peut se faire par exemple dans l'un des centres de jour (Tagesstätten) (voir liste des adresses) ou dans un centre d'hébergement d'urgence.



3) ÊTRE SANS DOMICILE FIXE

En Allemagne, n'est pas un délit.

À Fribourg, vous pouvez dormir dans l'espace public, sauf en centre-ville, dans le secteur de la Bertoldstraße et de la Kaiser-Joseph-Straße. Vous n'avez pas le droit de dormir sur un terrain privé (par exemple entrée d'immeuble, centre commercial).



Il est important que vous respectiez les règles à votre emplacement : **Enlever les déchets, garder l'emplacement propre, pas de bruit.**

La mendicité est tolérée, MAIS pas de manière trop insistante (ne pas aborder).



Si vous ne respectez pas les règles, il se peut que la police et le service d'exécution (Vollzugsdienst) vous expulsent. Cela signifie que vous devez quitter votre emplacement et qu'il vous est interdit d'y retourner pendant une période déterminée.

Parfois, la police ou le service d'exécution procède à des contrôles et vous devez être en mesure de vous identifier. Si vous ne vous sentez pas justement traité(e) ou si vous vous sentez discriminé(e), adressez-vous à un centre/service de consultation pour obtenir de l'aide.



Si vous êtes insulté(e), blessé(e) où si d'autres personnes vous poussent à quitter votre emplacement, la police peut vous aider.



En outre, il existe de nombreuses offres d'aide auxquelles vous pouvez vous rendre à Fribourg. Vous les trouverez dans la liste des adresses.

4) TRAVAILLER EN ALLEMAGNE

Il n'y a pas de restrictions sur le marché du travail, ce qui signifie que vous pouvez postuler à n'importe quel emploi.



Pour trouver des possibilités de travail, vous pouvez obtenir de l'aide auprès de l'agence pour l'emploi ou des centres/services de consultation.

Vous pouvez également chercher un emploi approprié sur Internet, dans les journaux (par exemple la Badische Zeitung), par l'intermédiaire d'amis ou par voie d'affichage. Si vous ne parlez pas bien l'allemand, vous pouvez par exemple trouver un emploi de [moissonneur](#), dans le [bâtiment](#) ou en tant que [aide-ménagère](#). Pour postuler, vous avez besoin d'un [CV en allemand](#), d'une [lettre de motivation](#) et, si existant, de [certificats de travail](#).

Les services/centres de consultations vous aideront volontiers à constituer votre dossier de candidature. Si un contrat de travail est conclu, vous devez disposer d'une pièce d'identité valable et d'une adresse postale.

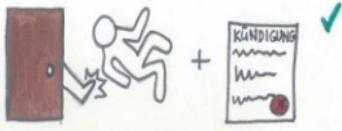
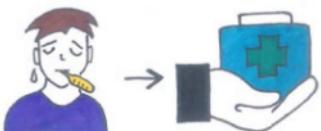
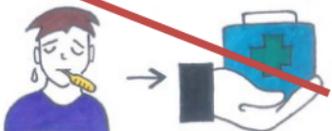
Attention: ne signez rien que vous ne compreniez pas.

Avec votre **adresse postale**, vous pouvez ouvrir un **compte de base** avantageux à la **banque**. Vous aurez également besoin d'un numéro de sécurité sociale et d'un numéro d'identification fiscale. Les centres de conseil vous aideront à faire la demande.



Si vous ne gagnez que peu d'argent, vous pouvez demander des prestations complémentaires (argent supplémentaire) au Jobcenter (voir point 5).

Vous devriez être attentif à ces critères dans votre emploi. Si ces conditions ne sont pas respectées par l'employeur, contactez le service/centre de consultation d'un syndicat.

VRAI	FAUX
<p>Contrat de travail </p>	<p>Embaucher sans contrat de travail </p>
<p>Heures supplémentaires payées </p>	<p>Heures supplémentaires non payées </p>
<p>Licenciement par écrit </p>	<p>Licenciement pour cause de maladie </p>
<p>Équipement de protection </p>	<p>Pas d'équipement de protection </p>
<p>Assurance sociale </p>	<p>Sans assurance sociale </p>

5) AIDES FINANCIÈRES



jobcenter Freiburg  

Situation actuelle	Salaire insuffisant	>1 an de travail	<1 an de travail	<5 ans de résidence permanente
Quelles prestations?	Prestations complémentaires	Allocation citoyenne (Bürgergeld) pour 6 mois	ALG I pour 1 an	Allocation citoyenne (Bürgergeld)
Conditions préalables	--> revenu minimum: 150 € --> temps de travail minimum: 8h/semaine			--> preuve de séjour sans interruption prolongée en ayant quitté le pays

Si vous avez déjà travaillé dans un pays de l'UE, vous avez directement droit à des prestations en Allemagne (ALG I). Pour cela, vous avez besoin des justificatifs suivants: Contrat de travail, bulletin de salaire. Si vous voulez recevoir de l'argent, vous devez remplir une demande et la remettre à l'instance compétente.

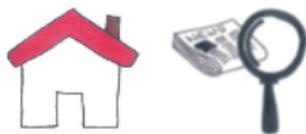
Pour cela, vous avez besoin d'une adresse postale. Il est important que vous respectiez les dates et les délais. C'est pourquoi vous devez ouvrir votre courrier régulièrement et vous rendre aux rendez-vous fixés. Si vous avez du mal à le faire, vous pouvez être accompagné par des assistants sociales des centres de consultations.

Conseil: ne signez rien que vous ne compreniez pas. N'envoyez que des copies. Demandez toujours une attestation de dépôt.

Si votre demande est rejetée, vous pouvez faire appel. Un service/centre de consultation ou un avocat peut vous aider dans cette démarche. (voir la liste des adresses).

6) LOGEMENT

Trouver un **logement** en Allemagne peut être difficile. Vous pouvez chercher un logement sur **Internet**, dans les **journaux**, par le biais d'**affiches** ou de **services/centres de consultation**.



Si vous travaillez et que vous n'avez pas assez d'argent pour vous loger, le Jobcenter paie les frais de votre logement. Pour cela, vous devez vous adresser au service social compétent et déposer une demande.

Dès que vous avez un logement, vous devez le déclarer au bureau des citoyens (Bürgeramt) (voir point 2).

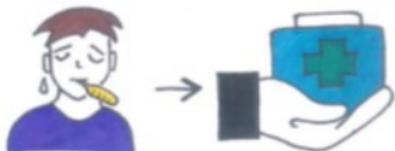


Pour les personnes seules et les couples, l'hébergement d'urgence OASE est à disposition. Vous y serez accueilli même si vous n'avez pas de travail ou ne recevez pas d'aide sociale. L'hébergement d'urgence accueille toutes les personnes qui seraient sinon à la rue. Il y a des **chambres à plusieurs lits/dortoirs** et les femmes ont leur propre espace. Vous pouvez enfermer vos objets de valeur dans un casier. Il n'est pas possible de séjourner dans l'hébergement d'urgence pendant la journée en fonction de la saison. L'admission se fait toujours le soir.

En plus de l'hébergement d'urgence, vous trouverez dans le même bâtiment un service/centre de consultation spécialisé (Fachberatung) et le Jobcenter, où vous pourrez obtenir des conseils supplémentaires.

7) SOINS MÉDICAUX

en Allemagne vous devez avoir une **assurance maladie**. Si vous avez une adresse d'enregistrement ("inscription" voir point 2), vous devez vous inscrire auprès d'une **caisse d'assurance maladie**.



En outre, les règles suivantes s'appliquent:

- Si vous recevez de l'argent du services sociaux (Sozialamt) ou du Jobcenter, c'est le service concerné qui paie votre assurance maladie.
- Si vous travaillez en Allemagne, votre employeur paie une partie de votre assurance.

Attention:

- Si vous êtes en Allemagne pour une courte période et que vous avez une assurance maladie dans un autre pays de l'UE, vous êtes couvert par l'assurance européenne (EHIC) et vous pouvez aller chez le médecin, etc. ici.

8) RETOURS



Si vous souhaitez retourner dans votre **pays d'origine**, vous pouvez demander au services sociaux (Sozialamt) une "aide transitoire" (Überbrückungshilfe) (§ 23 SGB XII). L'office social

prend alors en charge vos **frais de nourriture**, de **logement** et de **billet de retour**. Si vous avez de l'argent dans votre pays d'origine, le services sociaux (Sozialamt) peut vous demander de rembourser cette "aide transitoire" (Überbrückungshilfe).

Les règles suivantes s'appliquent à „l'aide transitoire“ (Überbrückungshilfe):

- Elle n'est versée qu'une seule fois en l'espace de deux ans et pour un mois maximum
- La demande ne vous oblige pas à partir, vous pouvez demander l'aide même si vous n'êtes pas encore sûr de votre voyage retour.
- Vous pouvez vous faire conseiller sur votre retour (voir liste des adresses).

9) COURS DE LANGUE



conseiller

Différents **cours de langue** sont proposés à Fribourg. Pour trouver le cours de langue qui vous convient, vous pouvez vous rendre dans un centre de **consultation pour l'immigration** et vous y faire

Consultation pour l'immigration: <http://www.migrationsberatung-freiburg.de/> (voir liste des adresses).

Il existe par exemple des cours d'intégration. Pour y participer, vous devez déposer une demande auprès de l'Instance fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF). Si vous recevez l'allocation citoyenne du Jobcenter, celui-ci paie le cours d'intégration. Dans le cas contraire, vous devez le payer vous-même.

Demande de cours d'intégration:

<https://www.bamf.de/DE/Themen/Integration/ZugewanderteTeilnehmen-de/Integrationskurse/integrationskurse-node.html>

Il existe également des cours de langue gratuits, comme par exemple les cours d'allemand du Rasthaus Freiburg.

Cours d'allemand gratuits: https://rasthaus-freiburg.org/?Gruppen_Deutschkurse

10) DETTES



Dans les tramways, les bus et les trains, vous avez besoin d'un ticket de transport. Si vous ne pouvez pas présenter de ticket lors d'un contrôle, vous recevrez une **amende** pour "obtention frauduleuse de prestations".

En cas de non-paiement et de non-réponse aux lettres, l'amende peut également être transformée en peine d'emprisonnement. Adressez-vous à un centre de consultation dès que vous recevez un courrier.

Les factures d'hôpital que vous ne pouvez pas payer peuvent être soumises au services sociaux (Sozialamt) pour vérifier la prise en charge des frais. Une prise en charge ne peut toutefois pas être garantie.

11) LISTE DES ADRESSES

- HÉBERGEMENT

Städtische Notunterkunft OASE

Haslacher Str. 11, 79115 Fribourg

Téléphone (0761) 2013283

Accueil tous les jours: 19-22h

➔ Hébergement de nuit, adresse postale

Fachberatung für wohnungslose Menschen

Haslacher Str. 11, 79115 Fribourg

Téléphone (0761) 2013279

Lundi, mercredi, vendredi 9h-11h30

FreiRaum (uniquement pour les femmes)

Schwarzwaldstr. 24, 79102 Fribourg

Téléphone (0761) 7075260

Lundi, mercredi, vendredi 9-11:30

Mardi (petit déjeuner des femmes) 10-11h30

Jeudi 10-12h30

➔ Adresse postale, conseil spécialisé, centre de jour

- **CENTRES DE JOUR** (offre: nourriture, vêtements, linge, douches, sacs de couchage et matelas de camping ?, conseil, adresse postale, Internet)

Ferdinand-Weiß-Haus (petit déjeuner)

Ferdinand-Weiß-Str. 9a, 79106 Fribourg

Téléphone (0761) 283019

Lundi à vendredi 8:30-13:00 heures

Consultations médicales: Lundi et jeudi 9h - 10h30

Pflasterstub' (petit déjeuner)
Herrenstraße 6, 79098 Fribourg
Téléphone (0761) 3191650
du lundi au vendredi de 7h à 12h

FreiRaum (uniquement pour les femmes)
Schwarzwaldstraße 24, 79102 Fribourg
Téléphone (0761) 7075260
Lundi, mercredi, vendredi 9h-11h30
Mardi (petit déjeuner des femmes) 10-11h30
Jeudi 10-12h30

StraßenSchule (uniquement pour les jeunes)
Schwarzwaldstraße 101, 79117 Fribourg
Téléphone (07634) 560972
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

- POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT

Bahnhofsmision (pas d'adresse postale)
Bismarckallee 7f, 79098 Freiburg
Téléphone (0761) 22877
Lundi à vendredi 8-20h
Samedi et dimanche 14h-18h

Essenstreff (repas de midi)
Schwarzwaldstraße 29, 79117 Fribourg
Téléphone (0761) 7072988
Lundi à vendredi 11-14h
Dimanche 9-12h (seulement tous les 14 jours, petit-déjeuner)

➔ Gratuit avec un bon de repas, 2,50 euros par repas avec une attestation d'indigence.

Heilsarmee (Café Insel)
Löwenstraße 1, 79098 Fribourg
Téléphone (0761) 385460
du vendredi au dimanche de 16h à 21h

-REPAS/VÊTEMENTS

Freiburger Tafel (nourriture)
Schwarzwaldstraße 58a, 79117 Fribourg
lundi - vendredi 10-16h
➔ Achat possible uniquement avec un bon ou un justificatif de prestation

Freunde von der Straße (nourriture)
Dans différentes paroisses
Le dimanche
(se renseigner sur les dates dans les centres de jour)
Courriel: freundevonderstrasse@gmail.com
➔ Déjeuner gratuit, café et gâteaux compris

Kleiderladen (vêtements)
Dreikönigstraße 9, 79102 Fribourg
Téléphone (0761) 706539
Lundi de 14h à 17h
mardi - jeudi 9-12h et 14-17h
Demande de carte d'abonnement: mardi 14-17h

S'Einlädele (vêtements)
Guntramstraße 58, 79106 Fribourg
Téléphone (0761) 280907
Lundi à vendredi 10-16h
Samedi 9h-12h

- AVOCATS DE DROIT

Anwaltliche Beratungsstelle für mittellose Personen

Tribunal d'instance de Fribourg
Holzmarkt 2, 79098 Fribourg
Téléphone (0761) 205-1190
Lundi 9h-12h, mercredi 13h-16h
(uniquement sur rendez-vous)
➔ Conseils juridiques gratuits

- BUREAUX DE CONSULTATION

Mairie de Stühlinger

Fehrenbachallee 12, 79106 Fribourg
Téléphone (0761) 2010
Lundi, vendredi 7h30-12h30
Mardi à jeudi 7h30-18h
(uniquement sur rendez-vous)
➔ Déclarer un logement, déclarer une résidence habituelle, carte d'identité

Service des affaires sociales

Fehrenbachallee 12, 79106 Fribourg
Téléphone (0761) 2013507
Lundi à jeudi 7h30 – 16h30
Vendredi 7h30 h – 15h30
➔ Garantie de base, prestations de subsistance

Jobcenter OASE

Haslacher Str. 11, 79115 Fribourg
Lundi, mercredi, vendredi 9-11h30
Téléphone (0761) 201-3278 ou -3277
➔ Demande de prestations, recherche d'emploi

KontaktNetz Straßensozialarbeit:

Eschholzstr. 86, 79115 Fribourg

Téléphone: (0761) 2013632

Heures de consultation ouvertes:

Mardi et jeudi 10-11h et 14-15h

- ➔ Prestations diverses, recherche d'emploi, paiement échelonné, matelas isolants/de camping, sacs de couchage, aide au retour, documents personnels, orientation vers d'autres services

HEBEL-Projekt für EU-Bürger_innen (traduction)

Madame Renate Müller (Demande à Pflasterstub`)

Herrenstraße 6, 79098 Fribourg

Consultations pour migrants (MBE):

MBE chez Caritasverband Freiburg-Stadt e. V.

Sundgauallee 8, 79110 Fribourg

Téléphone (0761) 7903-2116 ou -2115 ou -2118

Heures de consultation ouvertes:

Mardi 14h -17h et vendredi 9h -12h

MBE chez Deutschen Roten Kreuz Freiburg

Rimsinger Weg 15, 79111 Fribourg

Téléphone (0761) 214176-90 ou -94

Consultations ouvertes: lundi de 9-12h

- ➔ Cours d'allemand, travail et formation, garantie d'existence, questions sociales, santé, loisirs.

MBE chez Diakonischen Werk Freiburg

Ferdinand-Weiß-Straße 9, 79106 Fribourg

Téléphone (0761) 891538 ou (0761) 28561348

Heures de consultation ouvertes:

Mardi 14-16h, jeudi 10-12h

MBE chez Südwind Freiburg e.V. (à partir de 27 ans)
Eschholzstraße 16, 79106 Fribourg
Téléphone (0761) 590361 -17/ -21/ -22

Prière de prendre rendez-vous.

- ➔ Questions sur le droit de séjour, placement dans des cours d'intégration, soutien dans la recherche d'un emploi, garantie d'existence, questions sociales.

Beratungsstandort Faire Mobilität in Freiburg i. Br.:

Kronenstr. 1, 79100 Freiburg
Téléphone (0761) 285 -61278 / -37782

- ➔ Conseil pour les citoyens de l'UE en matière de droit du travail et de droit social

Leuchtlinie: conseil pour les personnes concernées par la violence de droite dans le Baden-Württemberg

Hotline: 0711 888 999 -33 (mardi-jeudi, 10-17h)

E-mail: kontakt@leuchtlinie.de

Jugendberatung (pour jeunes gens)

Engelbergerstraße 3, 79106 Fribourg

Téléphone (0761) 273487

Lundi, mercredi à vendredi: 9-12h30

Lundi à jeudi: 14h30-18h30

Consultation médicale:

Medinetz (pour les personnes sans assurance maladie)

Adlerstraße 12, 79098 Freiburg

(cour intérieure du Grethergelände)

Téléphone (0761) 2088331 (répondeur)

Consultation le mardi de 16h30 à 18h

E-mail: info@medinetz.rasthaus-freiburg.org

FRABS e.V.

Feuille de soins et de pharmacie anonyme
(pour les personnes sans assurance maladie)

A partir d'un séjour de 3 mois à Fribourg

Adlerstraße 12, 79098 Freiburg

(cour intérieure du Grethergelände)

Téléphone 015253091040

Consultation le mardi 16h30 – 18h

Jeudi 10 – 12h (sur rendez-vous)

E-mail: frabs@frabs.org

Consultation en cas de dépendance:

Kontaktladen

Rosastraße 13, 79098 Fribourg

Téléphone (0761) 3890770

du lundi au vendredi de 11h à 16h

- MÉDECINS

Cabinets de médecins généralistes:

Christian Schmitthenner

Dans la Ferdinand-Weiß-Haus:

Lundi + jeudi 9-11h

Dans la Pflasterstub`:

Lundi, jeudi + vendredi 11-13h

Cabinets médicaux de substitution:

(seulement avec assurance maladie)

Schwerpunktpraxis Gellert

Rheinstraße 34, 79104 Fribourg

Téléphone (0761) 207660

Lundi - vendredi 8-12h
Lundi et jeudi 16-18h

Éditeur:
Stadt Freiburg i.Br.
Dezernat III
Amt für Soziales
www.freiburg.de
Mise à jour: Avril 2024